

UN PARTENARIAT POUR L'AIDE À L'ENFANCE



SOS VILLAGES
D'ENFANTS





La responsabilité fournit le cadre de la réflexion et de la démarche de l'entreprise. C'est aussi un ciment liant les dimensions économique et sociale d'une action.

De la simple PME à la société multinationale, toute entreprise a des responsabilités à l'égard de ses employés, de ses partenaires et de ses clients.

Ceux qui connaissent le succès économique aspirent aussi à le partager au travers d'un engagement en faveur de la société et de ses membres les plus démunis, comme l'enfance en détresse.

DES PARTENAIRES FIABLES

Pour assumer des responsabilités, il faut pouvoir faire appel à des partenaires fiables, en mesure de garantir que l'aide profite bien à ceux qui en ont besoin. SOS Villages d'Enfants vous apporte un accompagnement professionnel et transparent pour vos projets.

UNE FORMULE SUR MESURE

L'exercice de responsabilités pour l'aide à l'enfance peut revêtir de multiples formes. Si le don est un moyen essentiel, il n'est pas le seul, loin s'en faut. La concrétisation d'un engagement ne connaît aucune limite, depuis le don pur et simple jusqu'à l'organisation conjointe d'un évènement à fort impact de communication, en passant par l'association à une publicité pour un produit. Ensemble, nous pouvons trouver le mode de soutien qui vous convient le mieux, afin que votre engagement social devienne une composante vivante de votre culture d'entreprise.

NOTRE VISION

CHAQUE ENFANT GRANDIT DANS UNE FAMILLE,
ENTOURÉ D'AMOUR, DE RESPECT ET DE PROTECTION.

NOTRE MISSION

OFFRIR UNE FAMILLE À DES ENFANTS
EN DÉTRESSE.

LES AIDER À SE CONSTRUIRE UN AVENIR.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT
DE COMMUNAUTÉS.



Chaque enfant devrait pouvoir grandir dans une famille, entouré d'amour, de respect et de protection. Avec plus de 2000 programmes, SOS Villages d'Enfants apporte la chaleur et la stabilité d'un foyer à des enfants et des adolescents dans plus de 130 pays.

Depuis plus de 60 ans, SOS Villages d'Enfants se mobilise pour la mise en place de structures sociales pérennes et durables en faveur d'enfants et de familles en détresse. Sa priorité absolue: subvenir à leurs besoins fondamentaux en leur offrant famille, amour, respect et protection. A cet effet, SOS Villages d'Enfants collabore au plan national avec des organisations non gouvernementales, des gouvernements et des institutions diverses.

SOS VILLAGES D'ENFANTS SUISSE

Fondée en 1964 en tant qu'association, la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse finance des villages d'enfants SOS et des structures complémentaires dans le monde entier; par contre, elle ne gère aucune institution en Suisse. SOS Villages d'Enfants intervient plus particulièrement dans les pays émergents et les pays en voie de développement. Plus de 300 millions de francs suisses ont déjà été investis dans la construction et l'entretien pour des villages d'enfants SOS. www.sosvillagesdenfants.ch

PRINCIPES D'UN BON PARTENARIAT

La volonté d'exercer une responsabilité sociale et la concrétisation pertinente d'un tel dessein produisent des effets positifs sur l'entreprise et sur ses employés, surtout s'il s'agit d'un engagement vécu qui s'inscrit dans un concept distinctif.

- Les valeurs s'accordent et se complètent.
- La collaboration est crédible et authentique.
- Les diverses exigences ont été analysées et satisfaites.
- La communication est développée en commun.
- Le partenariat présente un intérêt économique.

A photograph of a woman and a young child sitting together. The woman is on the left, wearing a patterned yellow and black top, and is smiling. The child is in the center, wearing a light green striped shirt, and is also smiling. The background is a plain, light-colored wall.

LES QUATRE PRINCIPES DE SOS VILLAGES D'ENFANTS

LA MÈRE
CHAQUE ENFANT GRANDIT AU SEIN D'UNE
RELATION FORTE AVEC SA MÈRE SOS.

LES FRÈRES ET SŒURS
CHAQUE ENFANT VIT AVEC
SES FRÈRES ET SŒURS.

LA MAISON
CHAQUE FAMILLE ORGANISE
ELLE-MÊME SON FOYER.

LE VILLAGE
LES FAMILLES FONT PARTIE
D'UNE COMMUNAUTÉ.

NOS MODÈLES DE PARTENARIAT DURABLE

PARTENARIAT DE DÉVELOPPEMENT SOS

Votre firme prend en charge les dépenses annuelles de structures dédiées à la cohésion familiale, comme des centres sociaux et médicaux par exemple. Vous soutenez par exemple des programmes HIV/Sida.

PARTENARIAT D'ÉDUCATION SOS

Votre firme prend en charge les frais de fonctionnement annuels de jardins d'enfants SOS, d'écoles Hermann Gmeiner et de centres de formation professionnelle. Vous offrez ainsi un accès à l'éducation à des enfants, et de réelles perspectives d'avenir à des jeunes.

PARTENARIAT VILLAGE D'ENFANTS SOS

Votre entreprise effectue un don annuel pour financer les frais de fonctionnement d'un village d'enfants SOS (ce qui inclut la nourriture, les vêtements, etc.). Dans les villages d'enfants SOS, des orphelins retrouvent la chaleur et la stabilité d'un foyer.

PARTENARIAT VILLAGE D'ENFANTS SOS PLUS

Dans le cadre de certains projets, il est possible de soutenir la construction d'une structure dans un village d'enfants SOS, et son fonctionnement sur plusieurs années. Nous serions heureux de vous soumettre une proposition personnalisée.

AUTRES FORMES DE SOUTIEN

- Fêtes de jubilé dans votre entreprise avec remise d'un chèque
- Manifestations et collectes chez des clients
- Expositions de photos sur le thème de SOS Villages d'Enfants
- Engagements de vos salariés (rencontres sportives, lotos, etc.)
- Information relative à votre engagement sur votre site Internet
- Placement d'urnes dans le hall d'entrée de votre entreprise pour recueillir des dons
- Actions pour Noël (faire des dons, plutôt que des cadeaux)
- Achat de cartes de SOS Villages d'Enfants
- Dons pour les victimes de catastrophes
- Dons ponctuels

VOUS AIMERIEZ UN EXPOSÉ ?

Nous serions heureux de vous présenter nos travaux, à vous-même, ainsi qu'à vos employés, vos clients et vos partenaires. Nous nous tenons également à votre disposition pour vous conseiller sur des questions relatives à la responsabilité sociale de l'entreprise.



SOS CHILDREN'S VILLAGES

presents a happy

Home

POUR UN DON ANNUEL DE 1 000 CHF OU PLUS

- Document officiel de partenaire
- Rapport annuel sur les différents programmes et projets de partenariat
- Abonnement gratuit à «Zoom SOS», notre magazine avec des informations sur les activités de SOS Villages d'Enfants
- Service de conseil en matière des événements organisés pour des clients ou pour les salariés

POUR UN DON ANNUEL DE 5 000 CHF OU PLUS

- Document officiel de partenaire
- Rapport annuel sur les différents programmes et projets de partenariat
- Abonnement gratuit à «Zoom SOS», un magazine avec des informations sur les activités de SOS Villages d'Enfants
- Service de conseil en matière des événements organisés pour des clients ou pour les salariés
- Service de conseil personnalisé pour la communication interne et externe
- Utilisation du logo pour certains types d'actions
- Remise du rapport de gestion de SOS Villages d'Enfants

POUR UN DON ANNUEL DE 20 000 CHF OU PLUS

- Document officiel de partenaire
- Mise en place d'un projet de votre choix (don ciblé)
- Plaque, sur place, avec le nom de l'entreprise donatrice
- Rapport semestriel sur votre projet
- Présence du logo dans des documents imprimés et sur votre site
- Mention du partenariat dans le rapport de gestion de SOS Villages d'Enfants et sur le site Internet de SOS Villages d'Enfants
- Remise du rapport de gestion de SOS Villages d'Enfants
- Abonnement gratuit à «Zoom SOS», un magazine avec des informations sur les activités de SOS Villages d'Enfants
- Service de conseil en matière des événements organisés pour des clients ou pour les salariés
- Service de conseil personnalisé pour la communication interne et externe



SWISS INTERNATIONAL AIR LINES: UN PARTENAIRE DE LONGUE DATE

Que l'on soit un club de football, une PME ou un groupe international, il est important de toujours collaborer d'égal à égal dans le contexte d'un engagement social. C'est ce que font SOS Villages d'Enfants et Swiss International Air Lines.

Pour améliorer la vie d'enfants défavorisés, SOS Villages d'Enfants a besoin d'amis et de partenaires qui partagent les convictions de notre organisme et adhèrent aux principes de nos programmes: pérennité et développement durable. SOS Villages d'Enfants s'est donc fixé pour mission d'aider les entreprises concernées par cette démarche à concrétiser leurs projets et se propose de sceller des partenariats avec eux.

SWISS INTERNATIONAL AIR LINES

Sur les vols de Swiss (anciennement Swissair), les billets et les pièces toutes devises confondues sont collectés depuis 1998. Cet argent bénéficie à 20 villages d'enfants SOS dans le monde. De plus, les membres du programme Miles&More ont la possibilité d'offrir les miles cumulés à SOS Villages d'Enfants. Swiss soutient aussi SOS Villages d'Enfants avec des dons en nature et la prise en charge de transports avec Swiss-Cargo.

Harry Hohmeister, CEO de Swiss International Air Lines.



«Le partenariat avec SOS Villages d'Enfants est profondément enraciné chez Swiss. Nous sommes heureux de pouvoir réunir, grâce à nos passagers et nos salariés, des fonds importants, qui sont employés pour financer des maisons familiales dans des villages d'enfants SOS. L'excellente réputation de l'organisme et la certitude que la totalité des fonds profite aux enfants font de SOS Villages d'Enfants un partenaire idéal pour Swiss.»



ACCOMPLISSONS ENSEMBLE QUELQUE CHOSE D'IMPORTANT

Outre la réussite commerciale et le respect des dispositions légales, on attend aujourd'hui d'une entreprise qu'elle se mobilise pour relever les défis éthiques, sociaux et écologiques de notre société.

Grâce à des structures de contrôle indépendantes et une communication transparente, la Fondation SOS Village d'Enfants Suisse est garante d'une gestion rigoureuse et efficace des dons collectés.

Nous avons tous des responsabilités vis-à-vis des générations futures. Grâce à des expériences communes acquises au cours de ces dernières décennies, nous pouvons mettre en place avec vous des projets SOS s'inscrivant dans les idées, les objectifs et les stratégies de votre entreprise. Vous aussi, envoyez un signal et scellez un partenariat à long terme avec nous.

Merci de votre confiance.



Christian Hosmann
Directeur de SOS Villages d'Enfants



Christian Hosmann, directeur de
SOS Villages d'Enfants.

ENGAGEMENT, PROFESSIONNALISME ET TRANSPARENCE



Un cadeau, ça fait plaisir à tout le monde: à celui qui l'offre et à celui qui le reçoit. Il y a toutefois des différences. La responsabilité sociale vécue ne se limite pas à l'envoi régulier de dons d'argent pour des projets sociaux. La différence réside surtout dans la profondeur et la durée qui peuvent être atteintes pour les entreprises et la société. Nous sommes toujours très heureux lorsque l'une de nos offres suscite l'adhésion. N'hésitez pas à utiliser le coupon-réponse préaffranchi. Je me réjouis à l'idée de notre prochain partenariat et me tiens à votre disposition pour vous conseiller par téléphone. Mais si vous préférez une présentation, je me ferai un plaisir de vous rendre visite dans votre entreprise.

Un grand merci!



Markus Siegfried

Entreprises et fondations, SOS Villages d'Enfants Suisse

Fondation SOS Village d'Enfants Suisse
Schwarztorstrasse 56, case postale 610
CH-3000 Berne 14

Tél. (ligne directe) +41 31 979 60 62 / Fax +41 31 979 60 61
markus.siegfried@sos-kinderdorf.ch
www.sosvillagesdenfants.ch

ENGAGEZ-VOUS DURABLEMENT POUR L'ENFANCE

Même les plus grands projets commencent par un début. Franchissez le premier pas avec SOS Villages d'Enfants. Renvoyez-nous ce coupon-réponse dûment complété. Nous pourrons alors étudier ensemble les modalités d'un engagement concret et durable de votre entreprise au service de l'enfance.

A l'occasion d'un entretien personnel, nous vous exposerons plusieurs formules d'engagement pour venir en aide à des enfants en détresse. D'avance merci de votre prise de contact.

Société

Rue

Case postale

NPA/localité

Date

NOUS SOUHAITONS NOUS ENGAGER POUR DES
ENFANTS DEFAVORISES ET SERIONS INTÉRESSÉS
PAR UN:

- partenariat d'éducation SOS
- partenariat de développement SOS
- partenariat village d'enfants SOS
- partenariat village d'enfants SOS plus
- Nous souhaitons vous poser des questions sur vos produits et sur un éventuel engagement de notre firme. Veuillez nous contacter.
- Nous souhaitons effectuer un don ponctuel. Merci de bien vouloir nous contacter.

Nom/prénom

Fonction

Téléphone

Courriel

Signature





SOS VILLAGES
D'ENFANTS



Fondation SOS Village d'Enfants Suisse
Entreprises
Schwarztorstrasse 56
Case postale 610
3000 Berne 14

